

Le 26 juillet 2022

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

**DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

**ROANNAIS
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2022-260

Familles

Appel à projets
de la Caisse d'Allocations Familiales

Demande de subvention

Certifié exécutoire	01 AOUT 2022
Reçu en préfecture	29 JUIL. 2022
Publié	01 AOUT 2022

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération, et notamment la compétence « Action sociale d'intérêt communautaire » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 accordant au Président la délégation de pouvoirs pour solliciter toute subvention avec le plan de financement et passer les conventions afférentes, ainsi que leurs avenants ;

Considérant que la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre des Fonds Publics et Territoires, a pour vocation de contribuer à la réduction des inégalités territoriales et sociales ;

Considérant que dans ce cadre, la Caisse d'Allocations Familiales propose un appel à projets ;

Considérant que le service Familles de Roannais Agglomération met en place des projets remplissant les critères de cet appel à projets ;

Considérant que le montant de ces fonds d'accompagnement varie selon le budget prévisionnel des projets ;

Considérant que le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

CAPTEURS CO² - LAEP ET RPE

DEPENSES		RECETTES		
Nature	Montant	Origine	Montant	%
Achats	2 850 €	Subvention CAF	2 280 €	80%
		Roannais Agglo.	570 €	20%
TOTAL	2 850 €	TOTAL	2 850 €	100%

DECIDE

- de solliciter une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, pour le projet suivant :

Actions	Montant sollicités
Capteurs CO ² pour 2 Lieux Accueil Parents Enfants et 7 Relais Petite Enfance + Relais Information Accueil Petite Enfance	2 280 €

- de préciser que cet appel à projets 2022 se termine le 29 juillet 2022.

Par délégation du Conseil communautaire,



Yves NICOLIN
Président,
Maire de Roanne